

La CFDT a rencontré le ministre de la Fonction Publique

publié le 24 mai 2017 à 10h02 par Uffa-CFDT

La CFDT a présenté, mardi 23 mai 2017, à Gérald Darmanin, ministre en charge de la Fonction publique, l'ensemble de ses attentes, de ses revendications et lui a également fait part de ses craintes, notamment sur la manière d'aborder la question des moyens.



La délégation a également mentionné l'existence de situations particulièrement tendues dans un certain nombre de secteurs comme celui de l'hôpital. La CFDT attend, entre autre, une revalorisation statutaire pour les aides-soignantes et l'ouverture de négociations sur l'organisation du travail.

Réponses du ministre

Il a confirmé la poursuite de la mise en œuvre de PPCR.

Il a ensuite annoncé la tenue d'un rendez-vous salarial en 2017 sans prendre aucun engagement sur une hausse de la valeur du point pour 2017.

La CFDT a pris acte positivement de cette annonce, d'autant que les points à l'ordre du jour d'un tel rendez-vous peuvent dépasser la seule question de la valeur du point notamment au regard des possibles impacts d'un transfert de cotisations sociales sur la CSG.

Sur la question des emplois et des missions, le ministre a été réceptif au souhait de la CFDT de traiter d'abord des objectifs de modernisation, d'accessibilité des services publics, de réponses adaptées aux évolutions des attentes des usagers et d'évaluation des récentes réformes en préalable aux discussions sur les moyens. La CFDT a, notamment, appelé l'attention du ministre sur les impacts qu'auraient des mesures de modernisation sur le travail (contenu et organisation) et sur la qualité de vie des agents, sujets qui exigeront l'ouverture de négociations.

- **« NOUS N'IRONS PAS AUTOUR D'UNE TABLE POUR DISCUTER DE COMMENT ON SUPPRIME 120 000 FONCTIONNAIRES. SI DISCUSSION IL Y A, ELLE DOIT ÊTRE CENTRÉE SUR LES MISSIONS ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC »**

Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques ([Libération du 25 Mai](#)).

Enfin, le ministre a répondu positivement à la demande de la CFDT de voir s'engager des discussions autour de la construction d'un agenda social partagé.

Le ministre a abordé le sujet des absences et de leur prévention, liant ce point ainsi que celui du jour de carence à la demande d'ouverture d'une négociation sur la participation des employeurs à la protection sociale complémentaire des agents publics. La CFDT a répondu clairement que la question de la prévention des absences ne pouvait se traiter sous ce seul angle mais bien sous celui, non seulement de la protection sociale, mais aussi d'une politique de RH plus novatrice et bienveillante que celle qui existe actuellement. Il conviendrait que cela deviennent l'un des sujets portés par la Fonction publique dans le cadre de ses prérogatives en matière de RH.

Enfin, en réponse à une demande de la CFDT, le ministre a laissé entendre que la préparation des élections professionnelles de fin 2018 reprendrait très rapidement et qu'il n'était pas question à ce stade que des modifications de périmètre ministériel entraînent l'organisation de scrutins à quelques mois des échéances prévues par la loi de 2010.

Avant la fin de ce premier échange, le ministre a annoncé de nouvelles rencontres avant la mi-juillet et probablement la tenue d'un Conseil commun de la Fonction publique dans la même période.

Voir en détail : [La CFDT revendique rapidement un agenda social !](#)

UFFA-CFDT

UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19